

Niort, le 10 janvier 2008

UFC-QUE CHOISIR  
Hôtel de la vie associative  
12, rue Joseph Cugnot  
79000 NIORT

A l'attention de Mme Nicole PEREZ,  
Présidente

GG/FD/100101

Madame la Présidente,

J'ai bien reçu votre courrier en date du 2 janvier dernier par lequel vous me sensibilisez aux conséquences néfastes de la carte judiciaire et à la nécessité de voir ce texte porté en débat parlementaire. Bien entendu, je partage votre position.

Tout d'abord, je tiens à vous signaler que je suis d'ores et déjà intervenue auprès du Gouvernement pour dénoncer les mesures prises unilatéralement par la Ministre de la justice, Garde des Sceaux.

L'organisation de la justice ne correspond plus ni aux besoins des citoyens ni à la réalité démographique de la France d'aujourd'hui. Il est, en effet, indispensable de la moderniser, de la simplifier pour mieux assurer l'accessibilité à tous les citoyens, la proximité pour les cas les plus simples et la spécialisation pour les affaires les plus complexes. Pour cela, il faut prendre le temps d'un vrai dialogue, d'une véritable concertation pour mettre en œuvre une réforme profonde, globale, adaptée, cohérente posant aussi les incontournables enjeux d'aménagement de nos territoires.

Si Rachida Dati s'obstine à éviter le débat parlementaire sur cette question centrale, et décide de publier les décrets sur la réforme de la carte judiciaire, elle portera atteinte aux principes mêmes de notre démocratie. Aussi, le groupe socialiste de l'Assemblée nationale dont je fais partie a demandé qu'un débat parlementaire puisse être organisé rapidement avant que ne soit publié le décret portant application de la réforme.

Si ce débat n'a pas lieu, c'est une justice qui s'éloignerait encore un peu plus des citoyens qui se mettrait en place.

Vous assurant de ma détermination et dans l'espoir que les parlementaires socialistes seront entendus par la Ministre de la Justice, Garde des Sceaux, je vous souhaite bonne réception de la présente et vous prie d'accepter, Madame la Présidente, l'expression de mes salutations distinguées.

Geneviève GAILLARD